



# UNHCR WOMEN'S PROTECTION CLINIC FOR REFUGEES

Timings: 9 am to 5:00 pm  
Days: Monday to Friday

## Asie du Sud

### Faits marquants

- Au Népal, grâce au solide soutien d'un groupe de pays et à sa détermination, le HCR et les autorités ont progressé dans la recherche de solutions au sort de plus de 100 000 réfugiés de longue date. Les principales réalisations accomplies en 2007 sont l'achèvement du recensement de l'ensemble de la population des camps, la distribution de cartes d'identité à tous les réfugiés et l'amélioration de la sécurité dans les camps. De plus, le Gouvernement a accepté la réinstallation collective des réfugiés qui avaient opté pour cette solution.
- Au Bangladesh, le HCR a coopéré avec le Gouvernement intérimaire, l'Équipe des Nations Unies dans le pays et un groupe directeur composé d'intervenants concernés, afin d'améliorer les conditions de vie offertes dans les camps aux 27 500 réfugiés rohingyas originaires du nord de l'État de Rakhine, au Myanmar.
- En Inde, le HCR a promu de nouvelles solutions pour la population afghane réfugiée de longue date. Il a négocié une approche combinée alliant la réinstallation des Afghans de souche et l'intégration sur place des hindous et des sikhs originaires d'Afghanistan.
- À Sri Lanka, où le nombre des déplacés internes a atteint 308 000 au cours du premier semestre, le HCR a dirigé l'intervention humanitaire collective dans des conditions de sécurité précaires. Sa présence permanente sur le terrain a permis de sécuriser les lieux de déplacement et a aidé quelque 158 600 personnes à regagner leur région d'origine dans la sécurité.

Bangladesh

Inde

Népal

Sri Lanka



## Environnement opérationnel

L'instabilité politique qui régnait au Népal a entraîné le report de l'élection de l'Assemblée constituante. La région du Terai, au sud du pays, a connu des mouvements de protestation de la part de groupes minoritaires.

Au Bangladesh, l'instauration d'un Gouvernement intérimaire soutenu par l'armée a en partie rétabli le calme dans le pays après les violents soulèvements de la fin 2006. Le HCR s'est engagé à renforcer le dialogue avec ses homologues gouvernementaux.

Dans le prolongement de la visite du Haut Commissaire en Inde en 2006, l'Organisation a exploré de nouveaux domaines de collaboration avec le Gouvernement indien. L'Inde ayant accepté de participer aux consultations bilatérales de haut niveau prévues au début 2008, un nouveau chapitre devrait s'ouvrir dans les relations du HCR avec ce partenaire stratégique.

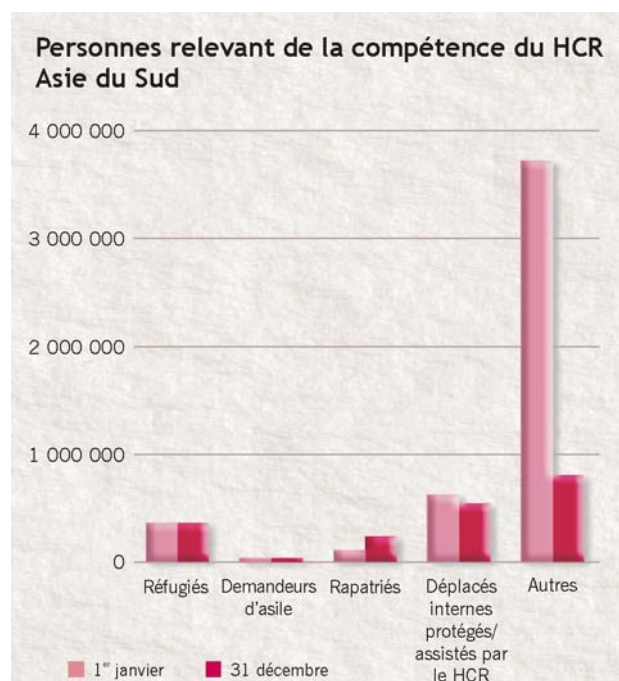
À Sri Lanka, les violences ont provoqué de nouveaux déplacements, affecté la sécurité des organisations humanitaires et entravé leur action dans le pays.

## Réalisations et impact

Au Népal, l'appui apporté par le Gouvernement aux projets de réinstallation des réfugiés a offert de nouvelles

possibilités au HCR pour remédier à leur sort. À la fin 2007, l'Organisation a entamé des séances d'information sur la réinstallation et a commencé à identifier les personnes intéressées.

En Inde, le HCR a instauré également un partenariat étroit avec le Gouvernement en s'entretenant avec lui de la protection des réfugiés et de son cadre juridique. L'Organisation a également renforcé sa coopération avec



la Commission nationale des droits de l'homme et a été invitée à former les fonctionnaires gouvernementaux et les organismes de sécurité aux questions de protection des réfugiés. De plus, les autorités indiennes ont accepté d'annuler certaines exigences de procédure pour les réfugiés hindous et sikhs originaires d'Afghanistan, afin d'ouvrir la voie à leur naturalisation.

Au Bangladesh, bien que les conditions de vie soient demeurées difficiles pour les 27 500 réfugiés rohingyas installés dans deux camps, des améliorations ont été obtenues suite à l'accord signé en 2006 par le HCR et les autorités. Cet accord a permis aux institutions des Nations Unies et aux ONG de travailler dans les camps dans le domaine de la santé, de la formation professionnelle, de l'éducation et de la mobilisation communautaire. Le HCR et ses partenaires ont entamé la construction de nouveaux abris destinés à remplacer les anciennes cabanes délabrées, amélioré l'approvisionnement en eau et l'assainissement et favorisé un meilleur accès aux soins de santé primaires et secondaires. Les importants efforts de mobilisation communautaire entamés en 2007 seront renforcés en 2008.

À Sri Lanka, la présence du HCR sur le terrain et son action de protection, passant notamment par un important travail de suivi et de plaider, ont contribué à préserver les droits des déplacés et à assurer le caractère volontaire des retours. Plus de 12 000 personnes ont bénéficié d'une assistance juridique. Des activités de formation et de sensibilisation ont permis de renforcer les capacités des entités nationales et des ONG et ont contribué à réduire les risques de violence sexuelle et sexiste.

## Contraintes

Au Népal, l'hostilité croissante des groupes de réfugiés opposés à la réinstallation a retardé la recherche de solutions durables. La sécurité a été rétablie dans les camps grâce au déploiement de la police népalaise.

Au Bangladesh, la situation d'exil prolongée des réfugiés vivant dans les camps est demeurée un sujet de préoccupation. Le HCR s'est engagé dans la recherche de solutions durables en renforçant sa coopération avec le Gouvernement et les autres intervenants concernés.

En Inde, les problèmes de protection sont particulièrement aigus pour les réfugiés urbains, dont le soutien communautaire est faible ou inexistant. Le HCR s'est également heurté au problème du statut juridique des demandeurs d'asile et des réfugiés reconnus en vertu de son mandat, ainsi qu'à la détérioration des conditions de vie des communautés réfugiées de longue date.

À Sri Lanka, la montée des interventions militaires et les mesures de sécurité renforcées ont rendu difficile la mise en œuvre des activités prévues. La fermeture régulière des



Les femmes et les enfants réfugiés qui ont des besoins particuliers peuvent recevoir une aide dans un centre de protection des femmes à New Delhi, en Inde.

points de passage dans les zones d'opération du HCR, le couvre-feu et la présence de mines étaient les principaux défis auxquels le HCR a dû faire face.

## Opérations

Les opérations du HCR au **Népal** et à **Sri Lanka** sont décrites dans des chapitres distincts.

Au **Bangladesh**, différents facteurs ont contribué à améliorer l'environnement de protection des réfugiés dans les camps. Par exemple, les arrestations arbitraires ont été stoppées grâce à l'implication et à la vigilance des communautés, ainsi qu'à des interventions quotidiennes et à un suivi régulier des dossiers auprès de l'administration des camps, de la police et des tribunaux. L'obligation redditionnelle des responsables des camps a été accrue et l'ancien système de gestion dirigé par des réfugiés a été remplacé par une nouvelle approche participative impliquant la communauté. Le Gouvernement a également accepté de remplacer les livrets de famille par des cartes d'identité individuelles pour les réfugiés reconnus comme tels.

Parmi les activités que le HCR a lancées ou développées en 2007 figurent la construction de 85 abris pour environ 405 familles réfugiées, l'installation de lampadaires solaires et la fourniture de réchauds à haut rendement énergétique. Les procédures opérationnelles standard destinées à lutter contre la violence sexuelle et sexiste ont entraîné une réduction du harcèlement et de l'insécurité dans les camps. Les formations professionnelles et la construction d'écoles et de salles de classe, notamment de classes réservées aux filles, ont offert de nouvelles possibilités aux jeunes. Les ressources supplémentaires dégagées par le Siège et l'intégration de tous les enfants réfugiés dans les campagnes nationales de vaccination ont diminué l'incidence des infections, réduit les taux de mortalité et globalement amélioré l'état de santé de la population réfugiée.

En **Inde**, le HCR a été très préoccupé par la protection de quelque 300 réfugiés palestiniens nouvellement arrivés d'Iraq, où ils résidaient auparavant. Leur séjour non autorisé dans le pays et leur manque de liens communautaires les ont rendus particulièrement vulnérables. Bien que le HCR ait déposé des demandes de réinstallation pour certains d'entre eux, peu de dossiers ont été acceptés en 2007. Parallèlement, l'Organisation a continué à améliorer les conditions de protection grâce au Centre de protection des femmes "Women's Protection Clinic", aux Journées de la communauté de protection "Protection Community Days" et au Comité de protection. Au Centre de protection, les femmes et les mineurs séparés ou non accompagnés ont été évalués afin d'identifier leurs besoins spécifiques. De son côté, le Comité de protection a orienté les réfugiés vers des solutions durables. En 2007, il a également mis l'accent sur la protection des mineurs non accompagnés et des enfants séparés avec l'appui du HCR, des partenaires d'exécution concernés et d'un spécialiste des droits de l'enfant.

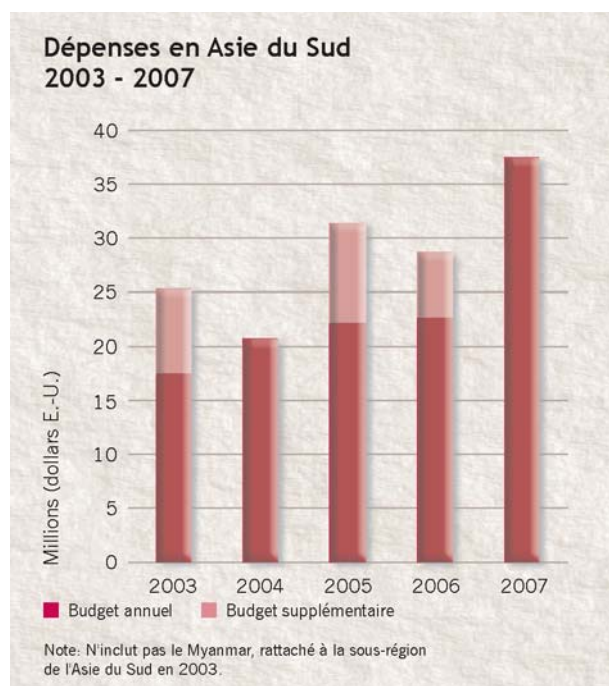
En réponse à une campagne d'information, près de la moitié des quelque 8 000 réfugiés afghans d'origine hindoue et sikh ont exprimé le souhait d'obtenir la nationalité indienne. Une stratégie trisannuelle a été mise en œuvre pour résoudre cette situation prolongée. Les deux bureaux de naturalisation implantés dans les principales zones de résidence de ces réfugiés ont enregistré de

nombreux dossiers de candidature. Seules 18 personnes ont choisi de rentrer de leur plein gré en Afghanistan.

En 2007, près de 600 réfugiés urbains ont quitté l'Inde pour être réinstallés dans un pays tiers. Ce chiffre trois fois supérieur à celui de l'année précédente reflète la volonté des pays de réinstallation de contribuer au partage des charges. Presque tous les réfugiés réinstallés étaient originaires du Myanmar (360) ou d'Afghanistan (230).

## Informations financières

Après les mesures d'austérité imposées en 2006, le budget du HCR en Asie du Sud a connu une hausse significative en 2007. Tandis que les frais administratifs demeuraient stables, les dépenses opérationnelles ont augmenté. Les ressources supplémentaires allouées au titre des Projets spéciaux pour la santé et la nutrition ont permis d'accroître les dépenses au Bangladesh et au Népal.



### Budget et dépenses (dollars E.-U.)

Pays	Budget annuel	
	Budget final	Dépenses
Bangladesh	4 078 000	3 997 845
Inde	4 010 586	3 758 794
Népal	9 459 349	9 133 527
Sri Lanka	20 841 958	20 641 617
<b>Total</b>	<b>38 389 893</b>	<b>37 531 783</b>

## Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget annuel
Bangladesh	Commission européenne	1 315 789
	États-Unis	707 285
	Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	1 000 00
	Japon	400 000
	<b>Sous-total</b>	<b>3 423 074</b>
Inde	Australie	100 529
	États-Unis	1 780 679
	<i>USA for UNHCR</i>	10 000
	<b>Sous-total</b>	<b>1 891 208</b>
Népal	Australie	363 092
	Banque d'investissement du Népal	13 709
	Canada	296 610
	Comité olympique international	15 000
	Danemark	37 500
	Donateurs privés au Canada	28 027
	États-Unis	2 111 306
	Fondation Shinnyo-en (Japon)	50 000
	Fonds de l'OPEP pour le développement international	27 000
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	52 146
	Japon	2 000 000
	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	150 000
	Royaume-Uni	196 030
	<b>Sous-total</b>	<b>5 340 420</b>
Sri Lanka	Allemagne	463 576
	Australie	1 959 147
	Canada	313 793
	Commission européenne	1 367 989
	Donateurs privés en Suisse	8 698
	<i>España con ACNUR</i>	992 908
	États-Unis	2 045 000
	Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	4 551 792
	Irlande	533 333
	Japon	700 000
	Luxembourg	136 612
	Norvège	2 784 130
	Nouvelle-Zélande	386 200
	Pays-Bas	3 286 984
	Société du Croissant Rouge (Arabie saoudite)	44 968
	Suède	734 750
	Suisse	204 918
	<b>Sous-total</b>	<b>20 514 798</b>
<b>Total</b>		<b>31 169 501</b>

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au Mandat.